



# Certificat Complémentaire

## DIRECTION d'un Accueil Collectif de Mineurs

Mai 2021 > Sept  
2021 **AGEN**

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 08 à 18 personnes

### DUREE

105 h en organisme de formation  
18 jours minimum en structure de stage

### PRIX

966 €

### INSCRIPTION

**Avant le 07/05/2021**

### REGROUPEMENT 1

31 Mai 2021 > 04 Juin 2021  
Durée : 35h00

### REGROUPEMENT 2

14 Juin 2021 > 18 Juin 2021  
Durée : 35h00

### REGROUPEMENT 3

06 Sept 2021 > 10 Sept 2021  
Durée : 35h00

### PERIODES DE STAGE

18 jours mini de stage en DIRECTION

### CERTIFICATION

23 et 24 Septembre 2021

### INFOS COMPLEMENTAIRES

05.53.48.32.50

[audeberard@franceolympique.com](mailto:audeberard@franceolympique.com)

[www.cdos47.org](http://www.cdos47.org)

### Les + de la formation

- ✓ Une formation en alternance
- ✓ Permet de diriger des accueils collectifs de mineurs
- ✓ Développement d'un réseau professionnel
- ✓ Formation en partenariat avec l'IFAC 47



**Le Certificat Complémentaire « Direction d'un ACM » est une formation en alternance qui vise à compléter la formation des professionnels souhaitant diriger des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).**

### PUBLIC CONCERNE PAR LA FORMATION

Cette formation se destine plus particulièrement aux professionnels diplômés ou en cours de formation des BPJEPS autres que Loisirs Tous Publics.

Elle s'adresse donc aux titulaires des :

- BPJEPS Activités Physiques pour Tous
- BPJEPS Animation Sociale
- BPJEPS Animation Culturelle
- BEES sous certaines conditions
- BEATEP autre que Activité Sociale et Vie Locale
- DEJEPS et DESJEPS

Formation accessible pour les personnes en situation de handicap. Merci de prendre



contact avec la référente handicap du CDOS 47 - Aude BERARD

05.53.48.32.50 / [audeberard@franceolympique.com](mailto:audeberard@franceolympique.com)

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer les stagiaires à l'exercice de leurs fonctions de direction en ACM :

- ✓ Participer à l'élaboration du projet pédagogique à partir du projet éducatif de l'organisateur et en assurer la mise en œuvre
- ✓ Assurer la coordination pédagogique des équipes pédagogiques en leur permettant de s'approprier le projet pédagogique
- ✓ Accompagner les membres de l'équipe pédagogique et assurer leur formation pratique en tant que de besoin
- ✓ Être amené à diriger d'autres personnels
- ✓ Intervenir au sein de l'ACM (personnels techniciens, personnels de service...)
- ✓ Assurer la sécurité physique et affective des participants (enfants et adultes) dans la vie quotidienne et les activités
- ✓ Développer et faire développer des pratiques favorisant le vivre-ensemble et la citoyenneté dans la vie quotidienne, les pratiques numériques raisonnées et les activités de l'ACM
- ✓ Gérer le suivi de la vie quotidienne
- ✓ Organiser l'intendance, la logistique et les moyens alloués par l'organisateur.

### EXIGENCES PREALABLES EN L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences suivantes ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation :

- ✓ Être titulaire de l'une des formations relatives au secourisme suivantes en cours de validité : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU 1 ou 2, SST
- ✓ Être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS, du DEJEPS ou du DESJEPS
- ✓ Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

**Pour que ce Certificat Complémentaire soit validé, il faut que le candidat suive et valide l'intégralité du parcours de formation.**

**Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne**

997- A, avenue du Dr Jean Bru - 47000 Agen

05.53.48.32.50 / [lotetgaronne@franceolympique.com](mailto:lotetgaronne@franceolympique.com)

[www.cdos47.org](http://www.cdos47.org)